



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Persan PDC

juin 2017

# LA CFDT, TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

Comme vous l'avez souhaité très majoritairement la CFDT a signé votre accord de régime de travail pour 24 mois.

**Pour la mise en place de cette nouvelle organisation, la CFDT a négocié et obtenu les points suivants :**

- ▶ 100€ pour tous ceux qui participeront à la mise en place de la réorganisation et la façadisation des Casiers le 19/06/2017, y compris les remplaçants et agents de cabines.
- ▶ 50€ pour la réalisation d'un cahier de tournée complet avec bulletin d'itinéraire et particularités diverses.
- ▶ 60€ pour l'apprentissage et la connaissance des nouveaux indicateurs de tri général, des contrôles seront effectués jusqu'au mois de novembre 2017, date où le TG devra être connu de tous.
- ▶ 80€ pour les facteurs titulaires de quartier changeant de moyen de locomotion. Le FQ, le FE et le rouleur de l'équipe sont également concernés.  
Le paiement de ces 4 primes brutes cumulables interviendra au plus tôt 2 mois après la mise en place de la réorganisation.
- ▶ 40€ pour ceux qui pratiqueront la fusion.  
Le paiement de cette prime interviendra au plus tôt 3 mois après la mise en place.

**PROMOTIONS : 1 Facteur de service expert de niveau 2.3  
4 facteurs polyvalents de niveau 1.3**

La CFDT sera présente à vos côtés pour faire respecter les engagements pris par votre Direction.

Suite à la mise en place, n'hésitez pas à nous faire part de tout dysfonctionnement.



Bulletin d'adhésion

**CFDT SF3C**

Antenne Val d'Oise  
8 Rue Du Cloître  
BP 28337  
95804 Cergy Pontoise  
Cedex  
Tél. 01 34 41 26 85  
Fax. 01 30 17 28 33  
95@cfdfs3c.org  
www.cfdtsf3c.org